

Les nouvelles d'

Voir

Le Cœur de la Wallonie

Juin 2019

N° 117

Editeur resp.: Patrick EVRARD



Le Musée Archéologique de la Haute-Meuse de nouveau ouvert !

Plus grand, plus beau, plus riche. Parcours ludique pour les enfants.



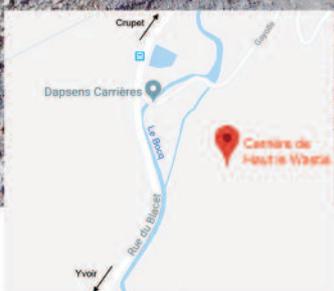
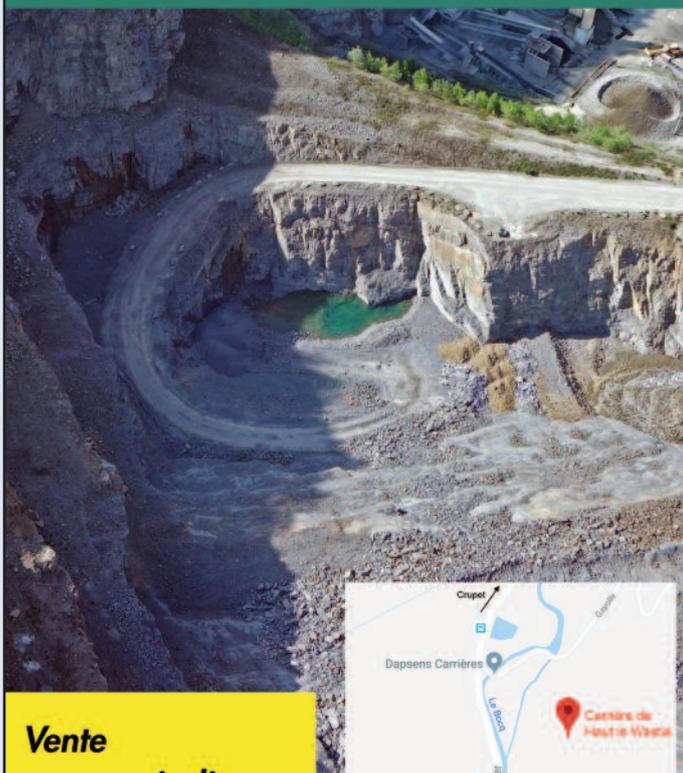
BIMESTRIEL d'informations communales

HLW

CARRIERE HAUT-LE-WASTIA

Votre partenaire granulat

- SABLE ET GRANULATS VRAC ET BIG BAG
- PRODUITS CERTIFIES BENOR ET CE
- PRODUITS LAVES



**Vente
aux particuliers,
indépendants &
entreprises
sans intermédiaire**

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
07h00 – 12h00
12h30 – 17h00

+32 470 35 46 98
Rue du Redeau
5530 Yvoir

Website : hlw.colasbelgium.be
E-mail : hlw@colas.be

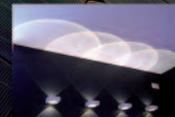


L'électricité a un nom...
FERONT

SPRL

INSTALLATION & DEPANNAGE

☐ Electricité générale ☐ Panneaux Photovoltaïques



www.electricite-feront.be

0475/97 23 58

Vos projets, nos suggestions... C'est la solution!



Installations • Entretien • Dépannages

**CHAUFFAGE - SANITAIRE
VENTILATION**

PURNODE 0476/860 446

avenieredimitri@skynet.be
www.aveniere.be

Ent. générale de toiture - Zinguerie
Charpentes en tous genres
Nouveau bâtiment et rénovation (depuis 28 ans)



Une équipe à votre service

Rue Pays de LIEGE, 7
5530 DURNAL (YVOIR)
Tél. 083/69.01.99 - Gsm 0474/96.02.13

Editorial



L'année scolaire se termine bientôt, avec, déjà, la période des grandes vacances qui s'annonce.

C'est un moment propice au bilan pour les petits et les grands. L'occasion aussi de souligner le dynamisme de l'enseignement dans notre commune qui compte 7 écoles communales (8 implantations) et 3 établissements de l'enseignement libre. Ces chiffres nous situent pour l'enseignement communal en tout cas - avec une école pour 1.300 habitants -, dans le top de la densité wallonne. Cette observation ne porte pas que sur la quantité : avec ses structures d'accueil extra-scolaires, son conseil communal des enfants, ses comités de parents, ..., nous veillons aussi à une forme d'excellence sur le plan de la qualité. Ce choix politique, auquel toutes les majorités politiques qui se sont succédé à Yvoir ont toujours adhéré, sera poursuivi dans les années à venir car il est aussi la meilleure assurance du maintien d'une vie associative, en particulier dans nos villages ruraux. Par ailleurs, nous veillerons à ajuster cette politique aux besoins des enfants, des enseignant(e)s, et aux évolutions de nos villages et de la société en général.

J'en profite aussi pour remercier, au nom de tout le Conseil communal, les directions des écoles, les enseignant(e)s, les accueillant(e)s et le personnel d'entretien pour leur engagement au quotidien.

Nous souhaitons une bonne fin d'année scolaire et de bonnes vacances à toutes et tous !

Patrick Evrard

La Commune sous la loupe

AU CONSEIL COMMUNAL...

Les points les plus marquants des dernières séances du Conseil communal. Nous rappelons que les procès-verbaux exhaustifs des conseils sont disponibles sur le site web de la commune.

Séance du 18 mars 2019

Le Conseil communal a d'abord octroyé diverses aides aux écoles et une subvention au Syndicat d'Initiative, avant d'approuver les conditions des marchés publics pour l'aménagement de portes de villages avec dispositifs de limitation de vitesse (dossier PCDR) et la stabilisation d'un mur de soutènement et d'une voirie avenue de la Vallée à Purnode.

Le cahier des charges, clauses et conditions de location de terrains communaux soumis au bail à ferme à Durnal a ensuite été adopté.

Le Conseil a également décidé de la mise en œuvre de la phase 2 de la ZACC "Haie Collaux" à Spontin qui devrait au terme de quelques années accueillir un nouveau « lotissement ». Il s'est aussi penché sur la composition et le règlement des différentes commissions communales que sont la CCATM (Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité), la CCA (Commission communale de l'Accueil) et le CCS (Conseil consultatif des Sports).

Un état des lieux de la population scolaire ainsi qu'une description du nouveau site web communal ont été présentés en fin de séance.

Séance du 29 avril 2019

Le Conseil a décidé de lancer le marché public pour les réparations à apporter au puits communal situé sous le site de la Brasserie du Bocq à Purnode qui présente de sérieuses détériorations. Il a, dans la foulée, approuvé la convention réglant la participation financière de la Commune et de la Brasserie dans ces travaux.

La décision d'adhérer et de signer la charte pour des achats publics responsables a été prise et un accord de principe a été émis sur l'adhésion de la Commune à la centrale d'achat en vue de la désignation d'un Délégué à la Protection des Données (dans le cadre des nouvelles règles en matière de protection des données privées).

Le Conseil a également ratifié la délibération du Collège communal décidant de déposer une offre en vue de l'acquisition des bâtiments de B-Post à Yvoir.

Notons également que le Conseil a discuté d'un règlement complémentaire proposé par le Service Public de Wallonie pour le pont de Rouillon et a fixé la liste des emplois vacants dans l'enseignement.

Le Collège a ensuite répondu à diverses interpellations du groupe EPY (extension du complexe sportif de Purnode, marché hebdomadaire d'Yvoir, centre sportif à Godinne...).

Les directeurs des écoles communales de Mont et de Dorinne/Evrehailles ont clos la séance par une présentation des plans de pilotage de leurs écoles.

Les procès-verbaux peuvent être consultés sur www.yvoir.be. Vous avez également la possibilité de les consulter à l'Hôtel de Ville (Direction générale) ou de vous en faire expédier une copie, moyennant une redevance pour documents administratifs. Info : 082/61.03.20.

Les prochaines séances (2019) sont annoncées les :

24 juin, 26 août, 23 septembre, 21 octobre, 25 novembre et 19 décembre.

APPEL À CANDIDATURES

La Commune d'Yvoir procède au recrutement d'un(e) responsable de service pour le **service population et état civil** de niveau B1 (gradué spécifique) ou A1 (universitaire).

La Commune d'Yvoir souhaite également constituer une réserve de recrutement d'agents techniques (h/f) de niveau D7.

Les profils de fonction et les conditions de recrutement pour ces deux appels sont disponibles sur le site de la commune www.yvoir.be ou sur simple demande au Service GRH.

Sous peine de nullité, les candidatures dûment motivées - lettre de motivation, CV, extrait de casier judiciaire récent (- de 3 mois) et copie du diplôme - sont à adresser par courrier électronique ou postal au Service GRH, à l'attention de Mme Céline LAMAND (Rue de l'Hôtel de Ville, n°1 à 5530 YVOIR - celine.lamand@yvoir.be) **au plus tard pour le 30 juin 2019**. Tout dossier incomplet ou remis après la date de clôture de l'appel public sera irrecevable (date de la poste ou du courriel faisant foi).

Personne de contact : Service GRH, Mme Céline LAMAND
Tel : 082/610377 - celine.lamand@yvoir.be



MOBILITÉ & TRAVAUX VOIRIE

TRAVAUX D'ÉGOUTTAGE ET DE VOIRIES À YVOIR ET PURNODE

Les travaux **rue d'Evrehailles** à Yvoir et **route du Prétery** à Purnode que nous avons présentés dans le dernier numéro des Nouvelles d'Yvoir, avancent bien. A l'heure où paraissent ces lignes, les travaux de la route du Prétery seront probablement terminés, mettant un terme à de (trop) nombreux mois de passage alterné sur cette importante route régionale.

En ce qui concerne les travaux de la rue d'Evrehailles, les progrès du chantier sont visibles et nous espérons pouvoir accélérer certaines phases futures des travaux. C'est ainsi que les travaux concernant le tronçon de la rue d'Evrehailles entre le carrefour du Rauysse et le carrefour de la rue du Launois pourraient démarrer plus tôt que prévu. Ces travaux initialement prévus après les congés de la construction (en août 2019) commenceraient dès la mi-juin. L'avantage serait évidemment de terminer le chantier dans sa totalité dès le début de cet automne. Par contre, cette modification de calendrier pourrait impliquer la fermeture de la rue d'Evrehailles dans les deux sens dès la mi-juin et jusqu'à la fin de la 3e phase du chantier global.

Durant cette prochaine phase des travaux, il sera veillé, avec l'entreprise Nonet, à ce que la mise à double sens (pour les riverains uniquement) de la rue du Rauysse soit limitée dans le temps au strict minimum. Les riverains seront bien sûr informés par un toutes-boîtes de l'évolution du chantier.

Un autre chantier important va démarrer très probablement après les congés de la construction. Il s'agit de la réfection / consolidation de la **rue de la Vallée** à Purnode, sérieusement endommagée lors des orages de 2018. Le quartier du Pré Daine, le camping et la gare touristique de Purnode resteront accessibles durant la durée des travaux.

Enfin, certains riverains se sont inquiétés de l'utilisation actuelle du terrain de football d'Yvoir comme dépôt de matériaux inertes. Ceux-ci proviennent des travaux d'égouttage en cours à Yvoir ; la société Nonet a obtenu un permis de classe 3 afin de disposer de cette zone de travail temporaire, qui sera nettoyée dès la fin des travaux.

POPULATION ET ETAT CIVIL

NOUVEAUX HORAIRES DEPUIS LE 1ER MAI

Afin de mieux vous servir, le GUICHET du service **POPULATION et ETAT CIVIL** est ouvert :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
- le mercredi de 13h00 à 16h00
- **NEW: "nocturne" le jeudi de 16h00 à 19h00**
- **et un samedi sur deux (1er et 3e) de 10h00 à 12h00.**

SERVICE ETAT CIVIL : LA RÉVOLUTION

Depuis le 1er avril 2019, l'état civil connaît une importante mutation. Des registres locaux, nous sommes passés au registre central BAEC (Base de Données des Actes d'Etat Civil).

Ce qui change pour le citoyen ? Le lieu où l'acte a été établi n'étant plus déterminant, chacun peut obtenir des copies ou extraits d'acte le concernant dans toutes les communes.

Le Service Etat civil met tout en œuvre pour vous servir au mieux et dans les plus brefs délais. Cependant, il est possible qu'un délai de quelques jours soit nécessaire pour certaines demandes.

KIDS-ID

La kids-ID est le document d'identité électronique pour les enfants belges de moins de 12 ans. Elle n'est pas obligatoire et vous devez en faire vous-même la demande pour vos enfants **au service population** de votre commune.

Avec une Kids-ID les enfants de moins de 12 ans peuvent également voyager dans l'Union européenne et dans certains autres pays. Dans certains pays, l'enfant doit être accompagné d'un parent ou d'un tuteur ou être en possession d'une autorisation parentale (Plus d'info: <https://diplomatie.belgium.be/fr>).

Le délai pour l'obtention d'une Kids-ID est de **3 semaines**. Demandez-la à temps auprès de votre commune !

La procédure rapide d'obtention de la Kids-ID coûte nettement plus cher que le prix de base.

Pour une demande de Kids-ID auprès de la commune, il faut :

- exercer l'autorité parentale sur l'enfant
- se rendre avec l'enfant à la commune
- fournir une photo récente de l'enfant.



Nous vous invitons à vérifier la validité de votre carte d'identité avant tout départ à l'étranger !

ETAT CIVIL DE MARS & AVRIL 2019

Naissances

Mars

19 : Théo ANTOINE, de Purnode ; 23 : Alsine et Halasan BAH, d'Yvoir ; 27 : Camille VANNIEUWENHOVEN, de Godinne.

Avril

01 : Ariana VANBINST, de Godinne ; 05 : Oscar VANDERHEYDEN, de Dorinne ; 08 : Léontine DELABIE, de Spontin ; 11 : Elise CHABOT, de Durnal ; 13 : Colyne BUZIN, de Spontin ; 24 : Marcellin LURKIN, de Dorinne.

Mariages

Avril : Lionel LIZEN & Céline BOUVY, de Godinne.

Décès

Mars

René DEBRY, 75 ans, de Durnal, époux de Marcelle WOILLARD
Nelly DE MARIO SARTOR, 89 ans, de Godinne, veuve de Giordano DE ZOLT SAPPADINA

Elena BERTOLUTTI, 81 ans, d'Yvoir, veuve de Ubaldo IURI
Anne CHARLIER, 89 ans, de Spontin, veuve de Joseph DEMOULIN
Paul BOUSSIFET, 94 ans, d'Yvoir, époux de Jacqueline WAUTHIER
Jenny VANDEN ABEELE, 68 ans, épouse de Jacques DE MUYNCK
Elvire GOFFIN, 82 ans, de Purnode, veuve de Jean LOUETTE
Franz VANDERSTEENEN, 64 ans, d'Yvoir, époux de Irina MOSKOVCHENKO

Avril

Claude AVENIÈRE, 72 ans, de Purnode, époux de Rita CORNET
Romain DE BOCK, 86 ans, d'Evrehailles, époux de Jeanne HERMAND
Claude RASPE, 67 ans, de Durnal
François MASSON, 95 ans, d'Yvoir, veuf de Rosine GRANDHENRY
Henri QUEVRIN, 88 ans, de Durnal, veuf de Gabrielle WARNON.

ENVIRONNEMENT



UN GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS AVEC PLUS DE 800 PARTICIPANTS!

Le Collège, l'Échevin de l'environnement, le service environnement et les cantonniers **remercient chaleureusement** les écoles, familles, groupements citoyens et les associations qui ont, cette année encore, démontré leur écocitoyenneté en collectant les déchets sauvages qui jonchent nos espaces publics.

Le bilan de cette triste collecte de 3 jours est effarant...

- 78 sacs PMC
- 204 sacs de déchets de toutes sortes
- 49 pneus
- 50 m3 de déchets composés de métaux, meubles, petits électros, plastiques en tout genre, frigos, gazinières, sanitaires, composants véhicules, châssis, bâches...

Ce résultat est malheureusement encore plus important que celui de l'année dernière.



Outre, les incivilités « habituelles » du jet de cannettes par la fenêtre de voiture, nous sommes consternés de voir que nous trouvons toujours des déchets qui auraient pu se retrouver dans les filières de recyclage ou du réemploi !



Nous rappelons, une fois encore, que **La Ressourcerie Namuroise** agit pour vous aider à évacuer de gros encombrants. En plus d'être un service gratuit, une nouvelle vie est donnée à vos objets et ceux-ci servent à d'autres citoyens. N'hésitez pas à les contacter en cas de besoin au **081/260 400** du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 ou entrez votre demande via le formulaire en ligne sur www.laressourcerie.be.

Pour rappel, les guides de tri pour les recyparcs sont disponibles au service environnement de votre Commune. Plus d'infos au service environnement : 082/610.373 environnement@yvoir.be.

LA VÉGÉTATION SPONTANÉE VOUS GÊNE ?

Voici quelques recommandations « zéro phyto » à appliquer chez vous pour désherber.



Les plantes spontanées ont généralement mauvaise réputation et, dès le printemps, bon nombre d'entre nous s'affaire à éradiquer cette végétation pourtant naturelle.

Avant d'entamer un désherbage, nous vous rappelons que certaines « mauvaises herbes » servent d'abris et apportent de la nourriture à une ribambelle d'organismes. Si la présence d'une plante vous pose un réel problème, choisissez la méthode alternative la plus adaptée pour l'éliminer.

Que faire dans vos allées en graviers ou vos pavés ?

Voici quelques techniques préventives :

- **brosser et nettoyer les pavés** régulièrement empêche les graines de germer
- **rejointoyer** les pavés et les fissures
- **installer un feutre géotextile** sous le gravier permet de limiter l'enracinement tout en maintenant une bonne infiltration de l'eau.
- **semer de l'herbe dans les allées** évite l'installation de plantes indésirables.

Au niveau des techniques curatives...

Le désherbage thermique

Celui-ci est idéal pour de petites surfaces à traiter. Bon nombre de brûleurs à flamme sont aujourd'hui disponibles en jardinerie ou magasins de bricolage.

Verser de l'eau chaude à 70° sur les plantes concernées fonctionne tout aussi bien et ne coûte rien !

Vous devrez néanmoins répéter l'opération entre 6 à 8 fois la première année. Ensuite les racines des plantes se seront affaiblies et les repousses seront bien moins importantes.

Le désherbage mécanique

- Débroussailler pour un résultat rapide sur les surfaces "dures", en pavés par exemple. Des fils en nylon épais sont conseillés. Mais attention aux projections !
- Tondre à une certaine hauteur au-dessus d'un gravier ou de joints de pavés enherbés.
- Un jet d'eau sous pression sur les pavés pour déloger les plantes incrustées dans les joints.
- L'utilisation d'outils manuels reste efficace quand il s'agit de gratter le gravier (exemple : griffe, sarcloir, binette) ou dans les joints entre les pavés (exemple : un couteau à désherber). Il est conseillé d'agir sur les jeunes plantules tôt dans la saison car leurs racines seront moins développées.

RAPPEL : il est interdit d'utiliser des herbicides, produits phytosanitaires, sur les trottoirs.



ATTENTION, l'utilisation d'eau de Javel, de sel ou encore de vinaigre pour désherber le trottoir **est également interdite** puisque nuisible pour les eaux de surface et souterraines.

Plus d'infos au service environnement : 082/610.373

environnement@yvoir.be

A VOS AGENDAS ! LE RECYPARC MOBILE SE RENDRA CHEZ VOUS DU 6 JUIN AU 6 AOÛT !



Nous vous parlions dernièrement d'un futur service de collecte des déchets ménagers, le « recyparc mobile », qui permet aux citoyens qui se rendent difficilement ou ne peuvent se rendre (perte d'autonomie, absence de véhicule) dans un recyparc (ou parc à conteneurs), de trier leurs déchets.

Les déchets collectés seront principalement les plus polluants, à savoir : huiles et graisses de friture, huiles de vidange, piles, déchets spéciaux de ménages, ampoules et tubes néon. Mais également parmi les plus dangereux comme des bris de verre plat ou des seringues usagées. Enfin, de petites quantités de films plastiques, frigolite, bouchons de liège, DEEE et pots de fleur pourront également être déposées au recyparc mobile.

Dates	Horaires	Adresses
6/06/2019	13.30-15.30	Evrehailles : Place du Jeu de balles, Boulevard des combattants
28/06/2019	9.00-11.00	Mont : A côté de l'église
	13.30-15.30	Spontin : Au parking du Panier de Victor
16/07/2019	9.00-11.00	Yvoir centre: Sur la zone parking de la Poste
	13.30-15.30	Houx: Au terrain de basket près des bulles à verres
30/07/2019	9.00-11.00	Yvoir centre: Sur la zone parking de la Poste
	13.30-15.30	Houx: Au terrain de basket près des bulles à verres
6/08/2019	9.00-11.00	Spontin : Au parking du Panier de Victor
	13.30-15.30	Mont : A côté de l'église



Attention : ce projet ne vise pas la collecte des déchets de type encombrants, déchets verts, bois ou encore d'inertes. Pour ces dépôts seuls les recyparcs « classiques » sont équipés de conteneurs suffisamment grands.

Plus d'infos au service environnement : 082/610.373
environnement@yvoir.be

TERRE ASBL MENACÉE PAR LES DÉTRITUS

Vos armoires débordent de vêtements que vous ne portez plus ? Déposez-les dans une bulle de Terre asbl. Vous ferez un geste pour l'emploi, pour l'environnement et pour la solidarité. Mais attention, les déchets nuisent gravement à l'action de l'association.

Comment donner ?

- Donnez **uniquement des vêtements réutilisables** (propres et secs). Les déchets déposés dans les bulles menacent directement les emplois.
- Emballez les vêtements dans un **sac fermé** (pour éviter qu'ils s'abîment ou se salissent).
- Liez les **chaussures par paire** (à l'aide des lacets ou d'un élastique).
- Terre reprend aussi les **accessoires** (ceintures, sacs, portefeuilles...) et le linge de maison (draps de lit, essuies, nappes...)
- **Si une bulle est pleine**, ne déposez pas de sacs à côté de celle-ci (ils risqueraient d'être volés ou de s'abîmer). Vous pouvez signaler une bulle pleine en téléphonant au **04/240.58.58**.



Où donner ? Localisez la bulle la plus proche sur www.terre.be ou appelez le 04 240 58 58.

La Commune vous informe que toutes les collectes de déchets effectuées par le BEP-Environnement démarreront dès 5h du matin durant les mois de juillet et d'août. Infos 082/61.03.73.

LES CAMPS DE JEUNESSE, UNE ÉCOLE DE VIE

A l'instar de nos mouvements de jeunesse locaux, l'Unité Scout de Yvoir et le Patro Saint-Pierre de Godinne, un grand nombre de jeunes partent à la découverte de belles régions grâce à des camps organisés par les mouvements de jeunesse.



Ces jeunes font, sur une période d'une à deux semaines, l'apprentissage de la vie en collectivité, partageant ainsi des aventures qui s'inscrivent toutes dans un projet éducatif. Cependant, cela peut parfois amener certaines difficultés dans la perception que les riverains ont de leur vie locale en période de camps.

Organiser un accueil de qualité est à la base d'un séjour réussi pour ces différents mouvements de jeunesse, ainsi qu'un facteur clef de l'entente cordiale avec les habitants de notre commune. Néanmoins, la bonne volonté et le respect de l'autre ne sont pas à sens unique.

C'est pourquoi, s'il convient de mettre en place des moyens et des consignes qui respectent l'essence même des activités des camps, il est également indispensable que les membres des mouvements de jeunesse connaissent, comme tout un chacun, les réglementations locales en vigueur (p.ex. gestion de déchets) et les opportunités d'une commune (p.ex. ses lieux à découvrir, ses commerces locaux). A cet effet, la Commune d'Yvoir participe depuis plusieurs années à l'opération « Well'Camp » du Service Public de Wallonie. Cette opération soutient l'engagement d'un étudiant qui, durant les mois d'été, va à la rencontre des camps et les informe sur les opportunités de la commune, ses règles... Ce « Monsieur ou Madame Camp » est le contact privilégié entre les camps, les Autorités communales et les

Les sacs BIODÉGRADABLES

COMMENT BIEN TRIER ?



TROIS CATÉGORIES DE DÉCHETS SONT ACCEPTÉES :

Les déchets de cuisine, les petits déchets de jardin et les autres déchets tels que les mouchoirs en papier ou emballages alimentaires en carton souillés, entre autres.



DÉCHETS DE CUISINE



- Restes de repas
- Epluchures
- Aliments périmés déballés
- Filtres, marcs de café, sachet de thé
- Coquilles d'œufs, noix, moules

PETITS DÉCHETS DE JARDIN



- Fleurs fanées
- Herbes
- Petits déchets végétaux

AUTRES DÉCHETS



- Cartons alimentaires souillés (boîtes à pizza, surgelés...)
- Mouchoirs
- Serviettes et nappes en papier
- Essuie-tout
- Cendres froides de bois non-traité
- Litières végétales biodégradables

LES ERREURS À NE PAS FAIRE : ATTENTION AUX INTRUS !



- Sacs et films en plastique
- Barquettes et ravers en plastique
- Langes adultes
- Serviettes hygiéniques, tampons
- Ouate, lingettes, cotons-tiges

- Cheveux
- Litières minérales non-biodégradables
- Pots de fleurs
- Textiles
- Piles

citoyens. Dans cette optique, un petit guide pratique a été réalisé par les services communaux et est remis à chaque responsable de camp dès son arrivée. Nous y demandons aux animateurs de rester constamment vigilants pour éviter les débordements et de veiller à ce que les activités organisées ne perturbent pas les riverains. Pour les citoyens, il s'agit là d'une opportunité d'ouverture vers des jeunes engagés, n'hésitez donc pas à aller à leur rencontre et à dialoguer !

Les endroits de séjour sont pour la plupart agréés et communiqués aux fédérations des mouvements de jeunesse. Ils sont également publiés sur le site internet de la Commune (yvoir.be), ce qui constitue une vitrine pour ces infrastructures dont nous encourageons l'exploitation tant les mouvements de jeunesse sont demandeurs.

Pour que notre administration ait connaissance des camps que vous hébergerez prochainement, nous demandons aux propriétaires ou gérants de nous **communiquer ces informations au moins un mois avant le début du camp**. Vous trouverez un formulaire-type « déclaration de camps » sur notre site internet.

Sachez également que **des aides existent pour améliorer les infrastructures** qui hébergent des mouvements de jeunesse. En effet, le Commissariat Général au Tourisme octroie des **subsidés jusqu'à 12.500 euros** pour des travaux d'amélioration de la sécurité et de l'hygiène de ces bâtiments. Si vous êtes intéressés par cette aide financière, l'asbl Atouts Camps (081/65.83.09 – www.atoutscamps.be – info@atoutscamps.be) pourra certainement vous renseigner sur les conditions d'octroi et vous aider à élaborer votre dossier de demande.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information via notre collaboratrice Valérie Jaspard (082/61.03.47 – valerie.jaspard@yvoir.be) ou notre Echevine Chantal Eloin-Goetghebuer (0496/215.701 – chantal.eloin-goetghebuer@yvoir.be).

Nous vous remercions pour l'accueil que vous réserverez aux jeunes afin que leur séjour se déroule en toute sérénité, dans une cohabitation agréable pour tous.

PLAINES DE VACANCES COMMUNALES

L'Administration communale organise des plaines de vacances (agréées ONE) durant les vacances d'été aux dates et endroits ci-dessous pour les enfants de 3 à 12 ans.

Du 1 au 5/07 Du 8 au 12/07 Ecole de Durnal	Du 15 au 19/07 Du 22 au 26/07 Ecole de Purnode	Du 5 au 9/08 Du 12 au 16/08 Ecole de Mont	Du 19 au 23/08 Du 26 au 30/08 Au hall omnisports d'Yvoir
--	--	---	--

Les enfants seront encadrés par un coordinateur de plaine, des animateurs brevetés et des étudiants.

Le projet pédagogique et le règlement d'ordre intérieur des plaines de vacances sont disponibles sur le site internet ou sur demande.

Tarif : 40€/semaine pour le 1er et le 2e enfant, 30€ à partir du 3e enfant d'une même famille.

Horaire : 8h30 à 16h30 (avec garderie de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 17h30).

Infos et inscriptions :

Mme Joëlle Mélot, coordinatrice ATL des plaines de vacances
Rue de l'hôtel de ville 1 - 5530 Yvoir.
082/61.03.33 ou joelle.melot@yvoir.be.

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ

LES ENFANTS DANS LA RUE EN PÉRIODE DE VACANCES

En concertation avec la police locale, les autorités communales, après mûre réflexion, ne souhaitent pas établir de « zone 30 » ou de « rue réservée au jeu » durant la période estivale dans les rues communales.

En effet, l'expérience a démontré qu'il est préférable de **ne pas semer la confusion dans l'esprit des enfants**. Leur permettre de jouer dans la rue en sécurité et ensuite, du jour au lendemain, supprimer cette sécurité, s'avère dangereux : la conscientisation aux dangers de la route diminue. Responsabiliser les enfants est davantage productif.

Toutefois, des panneaux « **Les enfants jouent** » seront placés dans les quartiers résidentiels désireux d'augmenter la sécurité des enfants. **Les demandes sont à adresser au Collège communal**, rue de l'Hôtel de Ville n°1 à Yvoir, ou via commune@yvoir.be.

ENQUÊTE SUR LA SÉCURITÉ À LA ZONE DE POLICE HAUTE-MEUSE



Dans le courant de l'année 2018, un échantillon représentatif de la population des cinq communes constituant le territoire de la Zone a été sondé sur différentes matières en rapport avec la sécurité et la police. Quels sont les résultats de cette étude indépendante ?

Tout d'abord, concernant les problèmes de sécurité dans les quartiers, trois phénomènes se distinguent particulièrement : la vitesse non adaptée au trafic, le stationnement gênant et la conduite agressive. Sont ensuite cités : les dépôts clandestins, les cambriolages, les nuisances sonores du trafic et les animaux errants. Les autres propositions ne sont pointées que par maximum un quart des habitants voire beaucoup moins (bagarres, attroupements, vandalisme, stupéfiants.).

Ce premier résultat est très important pour la Zone de police qui prépare son plan de sécurité pour les années 2020 à 2025. Elle veillera donc à y intégrer vos préoccupations prioritaires. Certaines font d'ailleurs déjà l'objet de toute notre attention comme la vitesse excessive, le stationnement ou les cambriolages.

L'enquête fait aussi apparaître qu'un seul habitant sur quatre est informé de la possibilité de créer, pour une communauté (un village, un quartier, un zoning...), un partenariat entre les habitants et la police pour lutter contre les cambriolages. Le but est d'échanger plus d'informations de meilleure qualité et plus spontanément. Plusieurs partenariats de ce type existent sur la commune d'Yvoir et obtiennent d'excellents résultats. Si vous êtes intéressé par une démarche de ce type dans votre village ou quartier, n'hésitez pas à contacter l'inspecteur principal, responsable de la police de votre commune (Michel Stas : 082/67.69.59).

D'autres questions concernaient le fonctionnement de votre police. On peut clairement dire que vous êtes globalement satisfaits de nous. Deux points sont toutefois moins bien évalués et mériteront à l'avenir toute notre attention ; il s'agit de la présence en rue et de la rapidité d'intervention. Il est toutefois déjà certain qu'avec l'évolution du travail policier, la lourdeur des tâches administratives, le nombre de dossiers par agent ou les normes de sécurité, cette présence ne sera plus jamais celle que certains ont connue il y a plus de 20 ans et nous le regrettons également.

Je remercie sincèrement toutes les personnes qui ont participé à cette enquête et garantis à tous que les résultats sont étudiés avec attention pour nous aider à mieux répondre à vos besoins et à encore améliorer notre fonctionnement.

Bernard Dehon
Premier commissaire divisionnaire, Chef de Corps

REDEVANCES POUR LES INTERVENTIONS DE LA ZONE DE SECOURS



AIDE MEDICALE URGENTE : Montant forfaitaire : 60,00 €.

PRESTATIONS DU SERVICE INCENDIE : (en dehors des interventions imposées à la Zone par la loi et les règlements)

Enlèvement ou destruction de nids d'insectes : 75,00 € HTVA.

Remarque : uniquement lorsqu'un apiculteur n'est pas capable de sauvegarder l'essaim et que la destruction est indispensable pour assurer la sécurité. Repassage gratuit en cas de mauvaise destruction du nid dans un délai d'un mois.

Ravitaillement en eau : 75,00 € (forfait) + 1,5 € par km.

Alarme Incendie (neutralisation alarme incendie non fondée, après un 3e appel dans un délai raisonnable) :

Personnel : 30,00 €/heure

Véhicule > 3,5 T : 100,00 € (forfait) + 1,50 € par km

Véhicule < 3,5 T : 50,00 € (forfait) + 1,50 € par km.

Ouverture de porte : barillet : 15,00 €.

Housse mortuaire : 15,00 €.

Nettoyage de voirie après accident :

Absorbant/Sac : Prix coûtant

Eco-perle/Sac : Prix coûtant

Boudins/3m : Prix coûtant

Liquide dispersant/l (min 10 l) : Prix coûtant.

Nettoyage de voirie après pollution (y compris après travaux agricoles ou forestiers) :

Personnel : 30,00 €/ heure

Véhicules > 3,5 T : 100,00 € (Forfait) + 1,50 €/Km

Véhicules < 3,5 T : 50,00 € (Forfait) + 1,50 €/Km

Absorbant/sac : Prix coûtant

Eco-perle : Prix coûtant

Boudins/3m : Prix coûtant

Liquide Dispersant/l (min 10 l) : Prix coûtant.

Bâchage (hors intempéries, après incendie) :

Bâche (m²) : 4,00 € m²

Personnel : 30,00 € / heure

Véhicules > 3,5 T : 100,00 € (Forfait) + 1,50 €/Km

Véhicules < 3,5 T : 50,00 € (Forfait) + 1,50 €/Km.

Expertise/Prévention :

Avis préalable (rapport non contraignant) : gratuit

Avis sur plan (permis d'urbanisme-études des plans-rédaction d'un rapport officiel- révision de la législation/normes) : 75,00 €/heure

Réunion de chantier : 75,00 €/heure + 1,50 €/km

Visite (demande de contrôle) : 75,00 €/heure + 1,50 €/km

Accueillantes ONE (bâtiments privés) : 75,00/heure + 1,50 €/km

Avis concernant toute demande pour manifestations publiques + réunion sécurité : gratuit

Prévision : visite de contrôle préventive avant un événement afin de s'assurer que les mesures de sécurité soient respectées (sur la demande de l'autorité administrative) : 75,00 €/ heure + 1,50 €/km.

Présence préventive lors d'un événement :

Personnel : 30,00 €/heure et 75,00 €/heure par officier

Véhicules > 3,5 T : 100,00 € (forfait) + 1,50 €/Km

Véhicules < 3,5 T : 50,00 € (forfait) + 0,50 €/Km.

Vous avez une question ? Contactez le service Facturation de la Zone de secours DINAPHI au 084/219.998.

NOUVEAU À L'EPN (ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE D'YVOIR)

De nombreux habitants ont regretté le peu de permanences fiscales organisées cette année à Yvoir. Ceci est une conséquence de la politique de l'administration fiscale contre laquelle nous ne pouvons rien au niveau communal.

Nous avons cependant décidé de mettre l'EPN à disposition des habitants d'Yvoir qui souhaitent simplement pouvoir se connecter au système Tax-on-web de l'administration fiscale. L'animatrice de l'EPN se tiendra à leur disposition du 10 juin au 30 juin aux heures de fonctionnement habituelles de l'EPN. **Pour rappel :**

- **lundi : 9h à 12h** (Yvoir – ruelle du Maka, avant la cour du CPAS)
- **mercredi : 10h30 à 12h30 ET 15h à 18h** (Vieille Ferme de Godinne – Bibliothèque)
- **jeudi : 14h à 16h** (Yvoir – ruelle du Maka, avant la cour du CPAS)

ATTENTION :

- il ne s'agit pas d'une permanence fiscale : aucun conseil / information d'ordre fiscal ne sera donné dans le cadre de cette opération
- pour accéder à Tax-on-Web, chaque citoyen doit être muni de sa carte d'identité électronique et connaître le code PIN de celle-ci.



Au côté de chacun

CPAS: PLUS DE 15.000 REPAS À DOMICILE

La nouvelle présidente du CPAS d'Yvoir, Christine Bador, a accueilli les bénévoles lors d'un goûter.

Elle a remercié les **35 bénévoles** qui, chaque jour, consacrent une partie de leur temps aux plus démunis, sans tenir compte de leurs origines ou de leurs convictions, pour qu'ils puissent avoir une vie conforme à la dignité.

Elle a insisté sur leur disponibilité, leur présence et leur sourire au service du citoyen, rappelant que le bénévolat est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps.



L'occasion d'un bilan.

Le taxi social, qui fêtera cette année son 10e anniversaire, a effectué 805 courses. Rien que le nouveau véhicule, offert en juin, a déjà couvert 13.480 kilomètres !

Le magasin de seconde main a recueilli 12.500 €, soit quelque 50 € par jour, le double de l'année dernière.

Le CPAS a distribué 7 tonnes de denrées alimentaires et plus de 15.000 repas à domicile.

Quelques bénévoles sont impliqués dans des ateliers, comme la couture ou la cuisine.

Et la présidente de conclure : « Le bonheur le plus doux est celui qu'on partage ! ».

NOUVEAUX DANS LA COMMUNE...

INSTITUT DEMARCIN CÉLINE

Avenue de Lhoneux 4 - 0479/76.55.62

Soins esthétique /Pédicure médicale / Soins visages /Maquillages /massages bien-être /vente de sacs, bijoux, foulards, colliers. Possibilité de forfaits

<http://www.linstitutdemarcin.be>

Facebook : Institut Céline Demarcin

UN ÉCRIVAIN PUBLIC À VOTRE SERVICE

Ecrire à une administration publique, à un ami, rédiger un Curriculum Vitae, une lettre de motivation, envoyer une lettre de réclamation, écrire une lettre de remerciement...

Un écrivain public est à votre service au CPAS à **Anhée**,

- sur rendez-vous au 082/611.433
- ou sans rendez-vous lors d'une permanence le mardi matin, de 9h30 à 11h30.

CPAS d'Anhée, Chaussée de Dinant, 9 Bte 2 à 5537 Anhée.



Vie associative

REPAIR CAFÉ.

Prochain Repair café à Spontin le 15 juin.

Pour tout renseignement : Etienne Defresne 0473/42.22.60.

FÊTE NATIONALE

Le Collège communal a le plaisir de vous convier au traditionnel **Te Deum** chanté à l'occasion de la Fête nationale. La cérémonie sera organisée à **11h00 en l'église St-Eloi à Yvoir**. Un vin d'honneur vous sera ensuite offert à la cafétéria du Maka.

Des festivités se déroulent également à Mont avec barbecue, soirée dansante et feu d'artifice, à l'initiative du Club des Bons Viquants. Invitation cordiale à toutes et à tous.

RENCONTRES CITOYENNES

Pour ceux qui sont interpellés par la situation des demandeurs d'asile mais qui ne savent pas ce qu'il est possible de faire.

Pour mieux comprendre les enjeux et réfléchir, ensemble, à ce qui peut être fait, un groupe de citoyens et de résidents des Centre Croix-Rouge se rencontre, échange et met en place des initiatives depuis bientôt 1 an.

Un représentant du centre d'accueil de la Croix- Rouge est présent pour répondre à nos questions sur la situation des demandeurs d'asile et participer à notre réflexion.

Les rencontres ont lieu en moyenne toutes les 6 semaines.

Vous voulez participer à notre prochaine rencontre ?

Contact : Sylvie HAUMONT, 0474/77 92 44 - sylvie.haumont@yvoir.be

Une initiative du Plan de cohésion sociale et du CPAS

L'asbl "Les voyages de la commune d'Yvoir" invite toutes les personnes intéressées par la croisière 2020, à destination des fjords de Norvège, à la soirée de présentation qui aura lieu le vendredi 20 septembre à 20h00 à la salle de l'étage du Maka.



SPORTS

TROPHÉES DU MÉRITE SPORTIF

Le Conseil Consultatif des Sports a reçu plusieurs candidatures pour les différents trophées et, lors de la dernière réunion, nous avons désigné les différents lauréats individuels ou en club. Notre choix permet de remettre des prix à des sportifs qui se sont particulièrement distingués tout au long de l'année passée, dans leurs disciplines respectives. Vous pourrez découvrir et applaudir ces lauréats lors de la soirée de remise des « Trophées du Mérite Sportif 2018 » le vendredi 21 juin prochain à 20h, en la salle la Victorieuse à Evrehailles. Nous vous y attendons nombreux afin de soutenir nos sportifs dans leurs projets de carrière.

Marcel Colet, échevin des sports.

PISCINE EN JUILLET

La ligue des familles d'Yvoir prolonge son invitation à partager une heure de natation au Collège Saint-Paul de Godinne, les dimanches 7, 14, 21 et 28 juillet, de 11 à 12h. Bienvenue à tous, membres et non membres. Entrée 4€, membre 3€, abonnement non nominatif pour 5 dimanches 15€, membres 12€. Renseignements : Marc Eloin 0497/35.33.70.



ALLER À LA PISCINE ? AH NON, TRÈS PEU POUR MOI !

La Ligue des Familles organise cinq séances réservées uniquement aux personnes âgées (3x20 et plus) ayant des difficultés d'adaptation à l'eau et qui souhaitent surmonter ce problème.

Vous ne vous voyez pas en maillot en public ou vous portez des lunettes ou vous pensez que vous êtes trop âgé(e) ou le contact de l'eau sur votre visage, brrr, rien que d'y penser... Alors, oui, peut-être que ces séances vous seront utiles.

Un groupe restreint composé de personnes connaissant les mêmes problèmes et occupant seules la piscine de Godinne avec un animateur octogénaire, voilà de bonnes conditions pour vous jeter à l'eau ½ heure pendant cinq dimanches d'été !

L'objectif est limité à cette adaptation au milieu aquatique, il n'est donc pas question de vous apprendre à nager.

Avant la première séance, vous aurez l'occasion de rencontrer personnellement l'animateur pour lui exposer vos problèmes avec l'eau.

En bref

- Adaptation à l'eau pour personnes âgées à la piscine du collège Saint-Paul à Godinne.
- Cinq séances de 12h à 12h30 : 30 juin, 7, 14, 21, 28 juillet
- Animateur : Jacques Latour (082/ 61.21.85)
- Participation pour les cinq séances : 30€ (réduction si + de 6 participants)
- **Inscription : avant le 15 juin chez Marc Eloin eloin@scarlet.be ou 0497/35.33.70.**
- L'organisation est prévue pour un groupe composé de 5 à 10 personnes.
- Les modalités d'accès aux vestiaires seront données après l'inscription.

STAGE DE DANSE FUNKY HITS NRJ

Je danse avec un objet.... Et je réalise mon costume de spectacle...

Enfants de 4 à 14 ans, à Godinne, Espace 27.

- du 15 au 19 juillet

- du 12 au 16 août

Contact : Créa Danse 0478/292.738. 85 eur.

RFC YVOIR



Tu as entre 6 et 10 ans ?
Envie de faire du sport ?
Envie de faire partie d'un groupe, d'une équipe ?
Envie de frapper dans le ballon ?
Envie de jouer au football ?

N'hésite pas et surtout viens nous retrouver au





5-10 & 15 km

Lundi 10 Juin 2019

YVOIR | Salle MAKKA






Pacte d'Excellence - Tronc commun Plans de pilotage et contrats d'objectifs

Qu'en est-il à Yvoir dans notre enseignement communal ?

Ce 29 avril 2019, le Conseil Communal a voté les objectifs et actions des deux premiers plans de pilotage : améliorer ou initier des pratiques pédagogiques qui favorisent l'apprentissage des enfants, développer un climat serein et bienveillant pour les enfants et les adultes qui les encadrent ou encore améliorer le partenariat avec les parents. Les autres écoles poursuivent ce même travail.

Ces présentations par les deux directions ont permis aux membres du Conseil communal (mais aussi aux conseils de participation et à la Copaloc) de constater la richesse du travail pédagogique actuel, le "déjà-là", une qualité de travail très professionnelle dans tout ce processus de construction des plans et surtout un esprit collaboratif, dynamique et toujours en recherche au sein de chacune de ces équipes. Les deux directions d'école ont exprimé en conclusion leur regard positif sur ce processus réflexif qui a permis d'améliorer la cohésion des équipes.

L'organisation du temps scolaire fait l'objet d'une réflexion : comment favoriser ces pratiques collaboratives dans les concertations pédagogiques organisées ?

Chantal Eloin-Goetghebuer
Echevine



« Des écoles à taille humaine pour apprendre et grandir »

En fonction de leurs spécificités, les directions des écoles communales et leurs équipes pédagogiques ont mis en place de nombreux **outils** pour "Apprendre à Apprendre". Les enseignants, en formation permanente, intègrent les éléments de recherches pédagogiques et de neurosciences comme par exemple "les intelligences multiples", pour répondre au mieux aux besoins de chaque enfant.

En voici quelques-uns :

Classes verticales

Situation pédagogique adaptée au respect du rythme des enfants et à la différenciation des apprentissages : autonomie, collaboration et entraide par les pairs.

Ateliers autonomes

De la maternelle jusqu'en 4ème primaire, pratique pédagogique basée sur le travail en autonomie des enfants dans les différents ateliers proposés : défi, manipulation, observation.

Lecture-plaisir

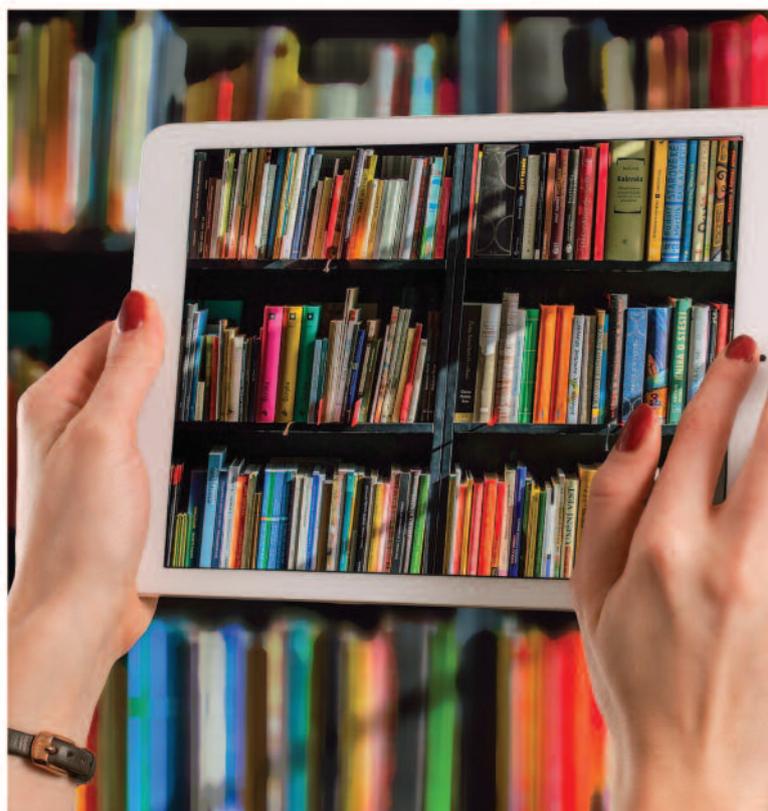
Classes de dépaysement

Remédiations individuelles

Approche philosophique

Intelligences multiples

Bien-être des enfants



Classes flexibles

Une pratique pédagogique parmi d'autres pour favoriser le bien-être et l'autonomie des enfants dans le respect de leur personnalité. Une partie des chaises ont disparu pour laisser la place à des assises différentes (petits fauteuils, marchepieds, divan, galettes, ballons, banc, ...), casque, sablier, timer mis à disposition. L'enfant choisit le matériel qui favorise sa concentration.



Sorties
culturelles

Engagement des écoles dans l'**Appel à projet numérique 2019**. Tablettes, TBI, des outils au service de projets pédagogiques précis - Atelier de codage - Education aux médias.

Education à l'environnement

Sensibilisation à la **biodiversité** et au **recyclage**. Pédagogie active et épanouissante : un jardin, un poulailler, un potager ou même une mare sont autant d'espaces d'observation et de projets. Différents ateliers autour du « **zéro déchet** » pour permettre aux enfants de se poser des questions sur notre **consommation**, la pollution engendrée par les déchets, d'y réfléchir et d'agir.

Ouverture
sur le monde
Classe
DASPA

Vivre
ensemble

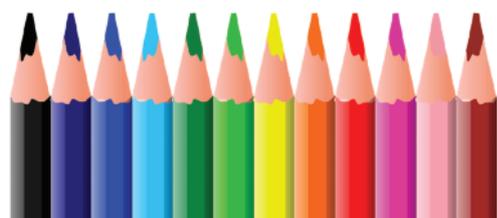
Journées
sportives dès
la maternelle

Création d'une
Ressourcerie
pédagogique

Education à l'alimentation saine, équilibrée et de saison : collation saine, potage frais, chef à l'école. Signature du Greendeal - cantines durables - pour toutes nos écoles 2019-2022

Pédagogie par le jeu

Certaines classes s'initient au jeu d'échecs, d'autres collaborent avec la ludothécaire : respect des règles, stratégies, défis, coopérations, goût de l'effort, structuration de l'espace, du temps, développement de la pensée logique, du langage.



Vous souhaitez connaître la philosophie, les valeurs, les projets pédagogiques des écoles communales, les visiter, rencontrer les équipes pédagogiques, n'hésitez pas à contacter les Directions d'école :



Ecoles communales de

Dorinne
083/69.92.49
ecomdorinne@gmail.com
Christophe
GALET

Durnal
083/69.99.39
ecomdurnal@gmail.com
Sophie
BLANCHARD

Evrehailles
082/61.28.53
ecomdorinne@gmail.com
Christophe
GALET

Godinne
082/61.18.32
ecomgodinne@gmail.com
Bernadette
FINFE

Mont
081/41.18.88
ecolecommunalemont@
gmail.com
Françoise
COOSEMANS

Purnode
082/61.17.18
ecompurnode@gmail.com
Katia
CHIANDUSSI



Spontin
083/69.95.02
ecomspontin@gmail.com
Sabine
LAMBORELLE

Yvoir
082/61.12.26
ecomyvoir@gmail.com
Brigitte
LAMBREMONT



L'Académie accueille vos enfants dès l'âge de 5 ans et propose des cours de danse, d'art de la parole et de musique (formation musicale, cours de chant d'ensemble et instruments - piano, guitare, cuivres, saxophone, clarinette, violon, flûte à bec...- cours d'ensembles instrumentaux).

Inscriptions du 19 au 27 juin et du 2 au 30 septembre 2019
Implantation à Godinne - Rue Grande, n°27

Pour plus de renseignements :
0472/85.54.16



INVITATION « JOURNÉE MONDIALE DU YOGA »

Dans le cadre de la "journée mondiale du yoga", je vous invite à une séance de yoga en plein air, le dimanche 23 juin 2019, au Collège de Godinne-Burnot, Site de Godinne, Carrefour de l'Europe, 3 à Godinne (fléchage à partir du parking près de la piscine vers l'espace yoga).

Accès libre.

Programme

10h-10h30 : Accueil

10h30-11h45 : Séance de yoga

11h45-13h : Clôture et verre de l'amitié.

A prendre avec vous : un **tapis** à poser au sol, des vêtements permettant le mouvement, et adaptés à la météo ! Un préau nous abritera en cas de pluie. N'hésitez pas à me faire part de votre intention d'y être...

Au plaisir de vous y rencontrer !

Marc Minet

Tél. : 0499/37.84.60

info@marcminet.be

Site : marcminet.be

COURS DE TENNIS, STAGES ÉTÉ

Tennis club de Godinne

<https://www.tcgodinne.com>

Infos : ecoletennisdgodinne@gmail.com

0471/941.667.



LA BELLE FETE DU SPORT !



(Course des enfants : groupe des 10-15 ans)

Succès et ambiance à nouveau extraordinaires à Evrehailles lors des trails « Au fil du Bocq » !

Classé parmi les 10 les plus durs de Belgique, notre trail est devenu une référence en Belgique et dans les pays limitrophes, non seulement pour son organisation et ses parcours, mais aussi pour son ambiance qui en fait une épreuve unique !

Outre les 1.000 trailers, une petite quarantaine d'enfants a également participé à la fête.

Fidèle à son habitude, le club Bail Run profite des bénéfices de la journée pour soutenir diverses associations locales de lutte contre le cancer et de support aux personnes polyhandicapées. Des montants qui, sur 10 ans, s'élèvent à un total dépassant les 30.000 € !

CULTURE

À GODINNE, AU CENTRE CULTUREL « LA VIEILLE FERME »

Le Musée Archéologique de la Haute-Meuse est ouvert ! (voir couverture)



Les anciennes étables de la ferme seigneuriale servent d'écrit au patrimoine archéologique ancien découvert en Haute-Meuse. En un circuit d'exposition permanente, les collections couvrent la préhistoire et l'Antiquité. Un espace accueille les expositions temporaires.

Atouts pour en découvrir les richesses...

Musée de proximité, bien implanté, facilement accessible, il couvre une large zone qui va de Namur à la frontière française. Les entités de Profondeville, Yvoir, Anhée, Onhaye, Dinant et Hastière recèlent quantité de preuves de passage et de séjour de nos ancêtres. Les fouilles y furent d'ailleurs nombreuses.

Pour cette année de la réouverture du musée rénové et nettement agrandi, les collections présentées sont de véritables trésors, jamais encore exposés pour nombre d'entre eux. À DÉCOUVRIR ABSOLUMENT ! Pour exemple, les outils en pierre taillée des Néandertaliens, le crâne trépané d'un Néolithique, les squelettes de deux vieillards en position accroupie, les poteries de l'âge du Bronze ancien, les bijoux des Mérovingiennes...

L'exposition temporaire intitulée « Un musée dans les étables des seigneurs de Godinne » témoigne, par vestiges et œuvres d'art, de l'œuvre de deux familles de seigneurs ayant occupé la vieille cense aux 16e et 17e siècles et contribué à façonner les lieux tels qu'ils sont.

Musée ouvert entre 13h30 et 17h30 les mardis, mercredis, jeudis et vendredis. Le 1er dimanche du mois, l'entrée est libre. Parcours ludique pour les enfants.

Renseignements : 0493/ 433092 ; museearcheo.godinne@gmail.com

Organisation et gestion : ASBL « Le patrimoine de Godinne » avec le soutien de la fédération Wallonie-Bruxelles et l'aide de notre Commune d'Yvoir.

VISITE DE LA LUDO-BIBLIOTHÈQUE AUTOUR D'UNE THÉMATIQUE : LE « ZÉRO DÉCHET »



En avril, nous avons reçu la visite d'une classe de primaire de l'école de Purnode. Nous avons abordé ensemble la thématique du "Zéro déchet" à travers différents outils : les livres, les jeux et le numérique.

Au programme : visite de la bibliothèque et apprentissage des différents types d'ouvrages. Les enfants ont également découvert le kit "zéro déchet - des livres pour agir". Ce kit est une initiative du BEP (pour équiper les bibliothèques publiques de la Province de Namur) et est à destination des enfants de 3 à 14 ans. A travers une

vingtaine de livres, les enfants apprendront à refuser et réduire les déchets, à bien les trier pour mieux recycler et s'informer sur ce qu'ils deviennent.

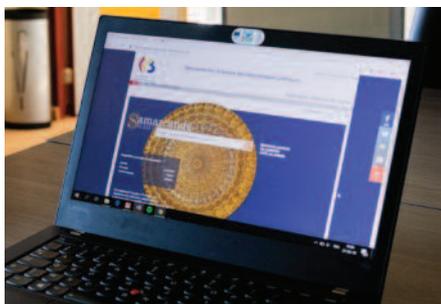
Ensuite, la classe s'est rendue à l'étage pour s'initier à la recherche d'informations sur internet. Les enfants se sont ensuite émerveillés devant les jeux de notre ludothèque. Ils ont appris que venir emprunter des jeux (tout comme les livres) était une très belle avancée dans leur parcours vers le zéro déchet. Nous avons terminé la matinée avec une petite lecture qui a eu un beau succès : "Mamie, faut pas gâcher", disponible dans votre ludo-bibliothèque.

Vous êtes enseignant et vous souhaitez programmer une visite à la ludo-bibliothèque pour la prochaine année scolaire (2019-2020) ? Contactez-nous via bibliothequecommunaleyvoir@gmail.com ou au 082/64.71.13.

Nous sommes à l'écoute de vos demandes et adaptons les visites selon vos envies.

LECTEUR AFFAMÉ ? VOICI UN OUTIL FAIT POUR VOUS : SAMARCANDE ET SON PRÊT INTERBIBLIOTHÈQUES

Et si on vous parlait de Samarcande ? C'est un projet de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui, en plus d'être un réservoir bibliographique, est un portail d'échange, de notices bibliographiques, d'ouvrages papier et de livres numériques.



Aujourd'hui, on met l'accent sur cette notion d'échange et on vous parle de leur service "PIB" (Prêt Interbibliothèques). Ce service vous permet de faire revenir dans VOTRE bibliothèque des documents d'une autre bibliothèque publique. Vous récupérez et rapportez le document toujours dans votre bibliothèque, comme pour un prêt classique. On se charge du reste, avec l'aide précieuse de la Province de Namur.

Car oui, deux fois par mois, une camionnette de la Province de Namur vient réceptionner les livres à rendre et nous amener ceux que vous avez fait revenir, c'est aussi simple que ça !

Petit plus qui fait du bien : chez nous, ce service est 100% gratuit, vous ne payez donc pas plus cher votre prêt.

Vous souhaitez profiter de ce service ? Alors inscrivez-vous sur <https://www.samarcande-bibliotheques.be/>.

Si vous avez des questions, contactez-nous au 082/64.71.13 ou passez nous rendre une petite visite.

Vos bibliothécaires.

VOTRE LUDO-BIBLIOTHÈQUE SUR INSTAGRAM

Depuis décembre 2018, la Ludo-Bibliothèque communale est sur Instagram. On vous propose de jolies images de nos nouveautés, nos animations ainsi que des suggestions régulières et nos coups de cœur. Vous pourrez donc faire le plein d'idées et avoir une jolie vue d'ensemble sur ce que l'on fait chez nous. Pour nous suivre, scannez la photo depuis l'application ou recherchez notre nom d'utilisateur : [@ludobiblioyvoir](https://www.instagram.com/ludobiblioyvoir)



L'HISTOIRE CONTINUE SUR L'ÎLE D'YVOIR

Durant toute la saison touristique, l'exposition consacrée à l'histoire de l'île d'Yvoir est visible sur le parcours autour de la plaine de jeux. 16 panneaux décrivent l'historique et les événements depuis 1900. Le Syndicat d'Initiative souhaite encore récolter des informations et faire appel à votre mémoire. N'hésitez pas à la visiter et à passer à la cafétéria pour compléter un petit carton avec votre anecdote et vos coordonnées si vous vous rappelez un souvenir. Nous souhaitons réaliser un livre qui pourra compléter l'exposition. Bonne visite.

Contact : tourisme@yvoir.be



ACADÉMIE DE MUSIQUE DE DINANT, IMPLANTATION D'YVOIR

Le festival DEMO (des arts de la parole) se déroulait à la "Vieille Ferme" les 3, 4 et 5 mai derniers.



Prochaines inscriptions : dernière semaine de juin et tout le mois de septembre.

Myriam Dozot-Lamy espace27.yvoir@yahoo.fr

082/61.52.72 - 0472/85.54.16.

L'ASBL MUSICANTO PROPOSE SES STAGES

Du 15 au 19 juillet : stage de chant choral « Chantons au grand air » pour les 6-12 ans.

Le but de ce stage est de faire découvrir le chant choral aux enfants par des chants simples à une ou deux voix et par des canons. Le stage se clôture par une prestation où les enfants et les animatrices présentent les chansons avec mise en scène, mouvements et percussions.
Animatrices : Maëlle Kempenaers et Cristina Rodriguez.

Du 22 au 26 juillet : stage d'éveil musical « L'eau » pour les 3-5 ans.

Du bateau au moulin, en passant par le cycle de l'eau, nous exploiterons ce thème par des comptines, des chansons, des danses, des jeux musicaux, des histoires en musique et l'utilisation de petites percussions. Les enfants fabriqueront leurs propres instruments.

Animateurs : Sabine Pliska et Xavier Duquenois.

Prix : 120€. L'asbl étant reconnue par l'ONE, vous obtiendrez une réduction d'impôts de 54€. Inscriptions limitées à 12 stagiaires pour le chant choral et 10 pour l'éveil musical.

Horaire : de 9h à 16h30.

Lieu : rue de la Fenderie 33 à 5530 Yvoir

Contact:

Cristina Rodriguez 0472/33.21.04 ou

musicanto.asbl@gmail.com

www.musicanto.be



FESTIVITÉS LOCALES

KERMESSE DE DURNAL DU 21 AU 23 JUIN

Vendredi 21 :

- 21h Blind test

Samedi 22 :

- 14h Concours de pétanque
- 18h Apéro Durnalien
- 22h Soirée Thierry Jeanjot

Dimanche 23 :

- 12h Dîner de la kermesse
- 14h Concours de couyon
- 17h Barbecue de clôture.

Une activité du Cercle Albert de Durnal. www.cerclealbert.be

FOIRE À LA BROCANTE ET ARTISANAT À SPONTIN

Le dimanche 4 août de 8h00 à 20h00, 34e foire à la brocante et artisanat sur les esplanades entourant l'ancienne gare de Spontin, ainsi que dans le centre du village, chaussée de Dinant et rue des Rivières (piétonniers pour la journée).

Navette régulière vers les parkings.

Réservation des emplacements de préférence via le formulaire qui se trouve sur le site internet www.spontinsolidarite.be ou par courriel à brocantedespontin@gmail.com ou encore par téléphone au 0472/783.383 (M. Julien ROSIERE).

Plus de réservations possibles après le 25 juillet !!

SUR L'ÎLE...

- **Vendredi 7 juin à 19h00 précises** : souper cabaret ladies night. Prix du repas spectacle: 60 €, boissons en all-in incluses (soit soft, vin du patron, bières au fût de 19h à 22h). Enfant de moins de 12 ans, moitié prix. Réservation et acompte obligatoire ; date limite d'inscription, le lundi 3 juin : iledyvoir@gmail.com.
- **Dimanche 11 août** : danse folklorique (Madame Mesureur 082/ 613 925).
- **Du 10 au 24 août** : foire aux moules.

FEST'YVOIR
LES 20 ANS DE KERMESSE
2-3 & 4 AOUT 2019

VEND. 2 AOUT 2019 5€
PAPI JUMPER | LUCKY | YOUNG T | MAXX | TRASHNOISE

SAM. 3 AOUT 2019 5€
21H00 CONCERT
22H30 SOIREE
Hygiaphone
PLAY TELEPHONE
MARC RONVEAUX | DJ FAB

DIM. 4 AOUT 2019 ENTREE GRATUITE
20H30 CONCERT
23H00 SOIREE
M'NB
COVER 80'S-2019
DJ RENO

Marché du Terroir
Yvoir

17 mai Yvoir
21 juin Mont-Godinne
19 Juillet Yvoir
09 Août Durnal
20 Septembre Yvoir

Un vendredi par mois
de 17h à 21h

PÊLE-MÊLE

LA FONDATION MONT-GODINNE

Au CHU UCL Namur (trois sites hospitaliers : Dinant, Godinne et Sainte-Elisabeth), les patients sont au cœur du dispositif de soins. Notre priorité est de leur proposer des traitements d'excellence, à la pointe de l'innovation scientifique. La Fondation Mont-Godinne permet, **grâce à votre générosité**, d'octroyer chaque année des bourses de recherche, de perfectionnement et d'humanisation des soins. Avec ce financement, les médecins et chercheurs du CHU continuent à se former : ils peuvent ainsi atteindre l'excellence dans leur domaine et offrir aux patients des traitements innovants et des techniques de pointe.

Merci de contribuer concrètement à l'avancée de la recherche médicale au CHU UCL Namur en soutenant la **Fondation Mont-Godinne**. Vos dons peuvent être versés sur le compte BE08 799-5097070-13 (BIC : GKCC-BEBB).

- Tout don supérieur ou égal à 40€ bénéficie de l'exonération fiscale.
- Les legs en duo permettent de soutenir la Fondation tout en ne lésant aucun de vos héritiers ou amis. Parlez-en à votre notaire.

Contact : Carine Mahieux - carine.mahieux@uclouvain.be
ou +32(0)81/42.38.33

Page Facebook : <https://www.facebook.com/fondationmontgodinne>

COLLABORATION INTER-ÉCOLES AUTOUR D'UNE RENCONTRE BELGO-AMÉRICAINE

A Evrehailles, Mme Sandrine, institutrice maternelle à l'école libre, a proposé d'accueillir ses deux neveux résidant en Arizona (USA) à l'école primaire communale, dans la classe de Mme Laurence, pendant une matinée.

Ce fut une belle occasion de travailler sur nos richesses culturelles, notre gastronomie et nos coutumes.

Nos écoliers étaient très motivés à l'idée de présenter leurs recherches et découvertes aux petits Américains.

En présence de leur papa belge et leur maman amérindienne, Matéo et Nico ont partagé leur mode de vie grâce à des objets de la tribu Navajo et à un PowerPoint : le désert de Sonora, les scorpions, les serpents à sonnette, les roadrunners, plus connus chez nous sous le nom de « Bip-Bip », et des paysages à couper le souffle qui paraissaient familiers, grâce à certains dessins animés très populaires. Le phénomène Haboob, un mur de sable se déplaçant sur la ville, a particulièrement impressionné.



Les élèves de 2e, 3e et 4e primaires étaient fiers d'exposer les cadeaux reçus : queue de serpent à sonnette, sucettes de scorpions, cartes postales et graines de cactus.

Dans leurs bagages, nos nouveaux amis sont repartis avec des produits belges : une « maquette gastronomique » créée par la classe de 2e année, des sets de table culturels et la promesse de se revoir !



YVOIR

LOTISSEMENT SUR CHAMPT

DIMANCHE

15

SEPTEMBRE

9ème Brocante

| 1 euro le mètre |

BOISSONS, NOURRITURES INTERDITES, SAUF BONBONS

Autres sur acceptation du comité organisateur

RENSEIGNEMENTS

BOUSSIFET Jean Luc Du 01/03 au 20/06 et du 01/08 au 14/09 | 0471/564407

DAFFE Gaetan du 21/06 au 31/07 | 0478/479221

✍

RESERVATION OBLIGATOIRE





Au cœur de vos loisirs

LE PASS CHEVETOGNE

60 €

l'abonnement loisirs le moins cher de Belgique. Une année de loisirs à volonté pour toute la famille pour les habitants de notre commune

Achetez votre Pass avant le 30.06.2019 et recevez un billet

J'INVITE MES AMIS
valable pour 4 personnes

Point de vente
YVOIR
Service Accueil - Tourisme
Rue de l'Hôtel de Ville, 1

www.domainedechevetogne.be
f [DomaineChevetogne](https://www.facebook.com/DomaineChevetogne)

Parole aux élus

EPY VEUT DES TRAVERSÉES DE VILLAGES SÉCURISÉES

Ce n'est pas neuf, la vitesse dans nos rues est un problème majeur. Certains automobilistes ne semblent avoir aucun problème avec la vitesse. C'est inacceptable.

Sous l'ancienne législature, en tant qu'échevin de la Mobilité, Bertrand Custinne a initié plusieurs démarches pour améliorer la sécurité : meilleure utilisation des radars préventifs, étude liée au charroi poids lourds, sécurisation d'entrées de villages, pose de ralentisseurs, etc. Certains projets ont vu le jour, d'autres comme les « portes de villages » arrivent, tout comme les conclusions de l'étude liée aux poids lourds.

Mais d'autres problèmes subsistent, notamment sur les routes régionales où la sensibilisation est inefficace. C'est pourquoi, comme annoncé en campagne, notre groupe vient de proposer la pose de radars répressifs Route du Prétery à Purnode, Chaussée de Dinant à Spontin, ou ailleurs, à l'instar de celui placé en amont de l'arsenal des pompiers et celui prévu prochainement rue Grande à Godinne.

La majorité, sans toutefois refuser la proposition, a voulu se donner le temps de la réflexion. Elle mise sur une intervention de la Région ainsi que sur une vraie conscientisation des automobilistes sous le concept d'une « mobilité apaisée » (dixit la nouvelle Echevine de la Mobilité). Si nous partageons ce vœux (pieux ?), nous demandons que le Collège ne reste pas dans l'attente d'un miracle... ou d'un accident !

Les chiffres sont là, les solutions existent et nous proposons d'avancer !

En marge de ceci, nous n'oublions pas l'intérieur de nos villages pour lesquels nous proposerons également des mesures prochainement.



VEILLONS SUR NOTRE PATRIMOINE



La Commune d'Yvoir est riche d'un vaste patrimoine (des bâtiments, des bois, des terres agricoles, des voiries, de l'égouttage, des chemins et sentiers vicinaux, ...). C'est une bonne nouvelle, mais être propriétaire impose aussi d'entretenir et de valoriser. Nous savons que de gros progrès doivent être réalisés en cette matière. C'est pour nous une priorité car c'est la seule manière de garantir aux habitants des infrastructures de qualité et de préserver la valeur du patrimoine communal. Mais tout cela a un coût et nous devons veiller à maintenir en équilibre nos finances communales.

C'est la raison pour laquelle nous voulons agir à plusieurs niveaux :

- en planifiant de façon beaucoup plus rigoureuse l'entretien et la mise aux normes énergétiques de notre patrimoine
- en veillant à n'entretenir que le patrimoine communal (public) au sens strict
- en rationalisant notre patrimoine existant (se défaire de bâtiments inutiles, p.ex.).
- en étant particulièrement sobre dans notre politique de création de nouveaux biens patrimoniaux (salle, complexe...).

Au nom de la Présidente du CPAS, des Échevins et des Conseillers communaux et du CPAS de la liste LB, nous voudrions chaleureusement remercier les sponsors, les bénévoles ainsi que toutes les personnes qui ont participé à notre souper dansant. Ce premier souper de liste fut un grand succès, notamment grâce au bon repas préparé par « Les Sossons des Cortils » de Purnode, mais aussi grâce à l'excellente animation musicale de la sonorisation de Didier Dubois. Votre soutien nous permettra de continuer, entre autres, à offrir les trophées de l'exposition Mos'Art au mois de juin et, plus tard dans la saison (novembre), les boissons et autres aïsanances servies à l'occasion de « Li Fiesse au Wallon ». Pour le reste et conformément à nos bonnes habitudes, notre aide caritative ou sociale ne fera l'objet d'aucune communication.



Dans son discours, notre premier Échevin a mis en évidence les bonnes relations qui prévalent entre les deux composantes de la nouvelle majorité mise en place le 3 décembre dernier. Même si des divergences subsistent dans les priorités à mettre en œuvre, les convergences, plus nombreuses, ont permis d'établir un budget 2019 ainsi qu'un Plan Stratégique Transversal pour les 6 années à venir. Ce dernier, résultante de nos priorités respectives et de concertations tant internes qu'externes, sera présenté à l'occasion du conseil communal du mois d'août.

Il ne nous reste plus, au nom de vos représentants LB à la Commune et au CPAS, qu'à souhaiter bonne réussite à nos jeunes en examen ainsi que de bonnes vacances ensoleillées à tous.

La Commune est à votre service

PRENDRE CONTACT

Rue de l'Hôtel de Ville, n°1 à 5530 YVOIR - www.yvoir.be
Tél. : 082/610.310 - Fax : 082/610.311 - commune@yvoir.be

HORAIRE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Sauf congés légaux, les bureaux de l'Administration communale sont accessibles au public :

- **le matin** : du lundi au vendredi de 8h à 12h,
- **l'après-midi** : **uniquement le mercredi** de 13h à 16h (ou sur rendez-vous un autre jour de semaine).
- **en début de soirée** : le service **Population et État civil** vous accueille le **jeudi de 16 à 19h**.
- **le samedi matin** : permanence de 10 à 12h, 2x par mois (1e et 3e sa.) pour le service Population & État civil, et 1x par mois pour le service Urbanisme (3e sa.).

Le service **Accueil-tourisme** est quant à lui ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h **et de 13h à 16h**, et le samedi matin de 9h à 12h. Les ouvertures jeudi en avant-soirée et samedi ne concernent que les services expressément mentionnés.

Infos bulletin communal bimestriel :
Marc LEBRUN 082/61.03.15 - commune@yvoir.be
Prochaine parution : semaine du 5 août 2019
(articles à remettre pour le jeudi 11 juillet)

GUICHET DE L'ÉNERGIE

Une permanence du Guichet de l'énergie est organisée à l'Hôtel de Ville d'Yvoir, salle de réunion au 1er étage, le 2e mercredi de chaque mois, de 9h à 12h, **sauf jours fériés ou assimilés et juillet-août**.
Votre interlocutrice : Mme Christelle VIGNISSE - 071/61.21.30 - 0474/118.640 - guichetenergie.philippeville@spw.wallonie.be.

Panne d'éclairage public à signaler ?
Contacter le 082/610.300 ou christophe.staf@yvoir.be

PERMANENCE PENSIONS DE SALARIÉS

L'Office National des Pensions tient une permanence à l'Hôtel de Ville d'Yvoir, salle des mariages, chaque 1er lundi du mois (sauf fériés et congés légaux) de 13h15 à 14h45.

Toutefois, **en août il n'y aura pas de permanence**. Si vous souhaitez rencontrer un expert pension durant le mois d'août, prenez contact avec le SFP Namur via le numéro gratuit **1765** (appuyez ensuite sur 2-1-8040) afin de prendre rendez-vous en nos bureaux, Rue Godefroid 35 à 5000 Namur.

PERMANENCES DU COLLÈGE COMMUNAL

Vous pouvez rencontrer les membres du Collège à l'Hôtel de Ville :

- **la semaine**
lundi de 9 à 12h : Marcel COLET
mardi de 9 à 12h : Etienne DEFRESNE
mercredi de 13 à 16h : Patrick EVRARD
jeudi de 9 à 12h : Charles PAQUET
vendredi de 9 à 12h : Chantal ELOIN-GOETGHEBUER ;
- **le samedi matin** de 10h à 12h, une permanence est assurée par un membre du Collège à l'Hôtel de Ville ;

Pour ces permanences, il est vivement conseillé de prendre sur rendez-vous et de préciser le motif de la rencontre : **082/61.03.10**.

COORDONNÉES DES MEMBRES DU COLLÈGE

EVARD Patrick	0479 104 425 patrick.evard@yvoir.be
PÂQUET Charles	0475 243 137 charles.paquet@yvoir.be
ELOIN-GOETGHEBUER Chantal	0496 215 701 chantal.eloin-goetghebuer@yvoir.be
DEFRESNE Etienne	0473 42 22 60 etienne.defresne@yvoir.be
COLET Marcel	0475 739 894 marcel.colet@yvoir.be
BADOR Christine (Prés. CPAS)	0477 134 488 christine.bador@yvoir.be

Agenda

Infos à diffuser? Contactez le Service Accueil de la Commune au 082/61.03.29 - commune@yvoir.be → Consultez les dernières infos sur l'agenda du site communal www.yvoir.be.

JUIN

- o **Vendredi 7** : à 19h, souper cabaret **ladies night** sur l'île d'Yvoir. Infos et réservations sur www.iledyvoir.com.
- o **Lundi 10** : **marche ADEPS** du BV Mont, départ salle du Maka à Yvoir.
- o **Samedi 15** : **Repair Café** à Spontin, salle des Mazuirs, de 9h00 à 12h30. Entrée libre.
- o **14, 15 et 16** : Salon **Mos'Art** Hall Omnisports à Yvoir. Infos Syndicat d'initiative d'Yvoir – 082/61.03.29.
- o **Dimanche 16** : **marche Adeps** du Fifty-One. Départ Ferme de Bocqmont à Houx dès 6h.
- o **Vendredi 21** : **Académie de wallon** à Yvoir, réfectoire de l'ancien arsenal des pompiers. Infos 082/61.03.40.
- o **Vendredi 21** : **Apéros montois** spécial "Marché du Terroir" à partir de 17h à l'école communale de Mont.
- o **Vendredi 21** : **Marché du Terroir** à Mont, rue du Chantoir. Infos Syndicat d'initiative d'Yvoir 082/610.329 – Mr Marcel Colet 0475/73.98.94.
- o **Vendredi 21** : **soirée du Mérite sportif**, salle La Victorieuse à Evrehailles à 20h.
- o **Du 21 au 23 juin** : **Kermesse** de Durnal au Cercle Albert.

AXA Schmitz

DESTRUCTION DE NIDS DE GUÊPES & FRELONS

*Nous intervenons dans les
plus brefs délais !!*

GUIDARINI DAVY
0486/17 07 02

Rue des Vergers, 14 - 5530 Yvoir
davyguidarini@hotmail.com



CENTRE ESSO ARDENNES-CONDOZ

Ets WARIN S.A.



*Une chaleur!
d'avance!*



*Depuis plus
de 75 ans*



Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Citernes-Station service

**LE DISTRIBUTEUR ESSO
OFFICIEL
DANS VOTRE REGION**



Warin-Lamontagne
Hastière
082/64.44.44

www.warin-mazout.be



ROLAIN Corentin - 0498 12 12 52
GOOSSENS Stéphane - 0472 97 46 76

Toitures - Charpentes - Isolations - EPDM
Ossatures bois
Bardages - Terrasses bois - Parquets
Aménagements intérieurs

Rue du Baty 5a - 5530 Yvoir - rgtoitures@hotmail.com



- Fromages et Yaourts faits maison (lait de vache, lait de brebis et chèvres de notre élevage)
- Fromages de montagne (Queyras)
- Plateaux fromages/charcuteries
- Fromages à raclette + appareil
- Paniers cadeaux

**Les fromages de Julie
et autres délices**

0484 037 500

juliegilain@hotmail.com

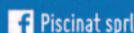


Rue bonny d'au ban, 12a • 5530 DURNAL



Construction •
Entretien •
Produits et accessoires •
pour piscine, spa et sauna

Chaussée de Dinant, 5B - 5530 SPONTIN - Tél: 083/68.99.83
Fax: 083/69.06.24 - GSM: 0478/50.43.37 - info@piscinat-sprl.be



- Vente et programmation de capteurs TPMS
- Stockage de vos pneus*

*voir conditions au garage



MS PNEUS

- Entretien et réparation toutes marques
- Vente de pneus toutes marques (montage/équilibrage)
- Vente de jantes

SPATOLA Michaël
12A, rue Bonny d'au Ban
5530 DURNAL

0487 32 16 94
michelespatola@hotmail.com

- o **Dimanche 23** : **journée mondiale du yoga** au collège à Godinne. Infos marcminet.be.
- o **Vendredi 28** : **balade contée** à la ludo-bibliothèque (Vieille Ferme de Godinne), à 17h.

JUILLET

- o **Du 5 au 8** : **kermesse** à Spontin.
- o **Samedi 6** : rassemblement **motos** rue de l'Hôtel de Ville à Yvoir.
- o **Dimanche 7** : 9e perle spontinoise, **rando VTT** à Spontin, dans le cadre de la kermesse.
- o **Mercredi 17** : au départ du Cercle Albert à Durnal, **marche fédérale**. Infos 0475/62.71.03.
- o **Vendredi 19** : **Marché du Terroir** sur l'Esplanade de l'Hôtel de Ville à Yvoir. Infos Syndicat d'initiative d'Yvoir 082/610.329 – M. Marcel Colet 0475/73.98.94.
- o **Du 19 au 21** : **kermesse** à Dorinne.
- o **Dimanche 21** : **Fête nationale** à l'école communale de Mont.
- o **Dimanche 21** : **Te deum** à l'église d'Yvoir, suivi du vin d'honneur.
- o **Dimanche 21** : **brocante** à Durnal rue de Mianoye.

AOÛT

- o **Du 2 au 6 août** : **kermesse** et Fest'Yvoir (du 2 au 4) à Yvoir.
- o **Dimanche 4** : de 8h00 à 20h00, **34e foire à la brocante** et artisanat à Spontin.

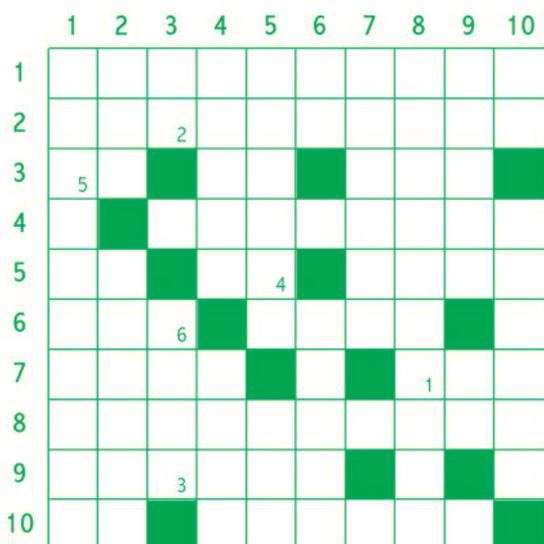
- o **Vendredi 9** : **Marché du Terroir** à Durnal. Infos S.I. d'Yvoir 082/610.329 – M. Marcel Colet 0475/73.98.94.
- o **Du 10 au 24** : **foire aux moules** sur l'île d'Yvoir. www.iledyvoir.com.
- o **Dimanche 11** : **danses folkloriques** sur l'île d'Yvoir (Madame Mesureur 082/ 613 925) www.iledyvoir.com.
- o **Du 9 au 11** : kermesse à Evrehailles.
- o **Samedi 10** : **brocante** à Evrehailles.
- o **Samedi 17** : **cochonaille** à Houx. Infos Olivier Dubois 0477/211.341.
- o **Dimanche 18** : **24ème Marché Artisanal** à Houx. – Infos Syndicat d'initiative d'Yvoir 082/610.329 - Mr Marcel Colet 0475/73.98.94.
- o **Samedi 31** : **tournoi de tennis de table** dès 10h, salle du Maka à Yvoir. Au profil du Télévie. Infos 082/61.0310.

SEPTEMBRE

- o **2e dimanche** : **kermesse** à Mont.
- o **2e dimanche** : **kermesse** à Purnode.
- o **Dimanche 15** : **brocante** du BV Mont à Yvoir, Sur Champ et Fenderie.
- o **Vendredi 20** : **Marché du Terroir** sur l'Esplanade de l'Hôtel de Ville à Yvoir. Infos Syndicat d'initiative d'Yvoir 082/610.329 – Mr Marcel Colet 0475/73.98.94.

Mots d'Yvoir, croisés

proposés par MAJA



Horizontalement

- 1 Familiale ou de chômage
- 2 De tambour ou à billes
- 3 Avoir conjugué - Pronom - Parti flamand
- 4 Privilège, profit
- 5 Est anglais - Préposition - Ville de Syrie
- 6 Note - Compositeur français
- 7 Balles sans retour - Sévère
- 8 Créduités
- 9 Pesais l'emballage
- 10 Article espagnol - Régions des Flandres, marécageuses

Verticalement

- 1 Spécialiste d'une certaine langue
- 2 Règle - Qualifie un service communal
- 3 Appris - Tragédie de Shakespeare
- 4 Excellente pour la santé - Ancien nom de la Thaïlande
- 5 Taisant - Un pronom malmené
- 6 Le matin - En surpoids
- 7 Osas
- 8 Inaptitude à mener une vie professionnelle
- 9 Caution vivante - Se réunit à Bruxelles
- 10 Points opposés - Dispersée

Mot à découvrir : Village de l'entité d'Yvoir

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

Le mot à découvrir dans le problème précédent était LOUPE.



ATHENEE ROYAL DINANT-HERBUCHENNE

**Nouvelle option
dès septembre 2019 !**

3^{ème} TTR SPORTS ETUDE

Philosophie et citoyenneté	1h	1h
Cours philosophiques	1h	1h
Français	5h	5h
Mathématiques	5h	5h
Histoire	2h	2h
Géographie	2h	2h
Biologie	1h	ou 2h
Chimie	1h	1h
Physique	1h	ou 2h
Langue moderne I (anglais ou néerlandais)	4h	4h
Langue moderne II (néerlandais ou anglais)	2h	2h
Éducation physique/sports	8h	8h
Hygiène appliquée	1h	1h
Méthodologie appliquée	1h	1h
TOTAL	35h	37h



L'ARDH, c'est aussi 2 internats annexés

Internat Filles
Site SAX
☎ 082/21.31.61

Accueil à partir de 6 ans
Ambiance et cuisine familiale

Internat Garçons
Site Herbuchenne
☎ 082/22.25.77

Activités ludiques, sportives ou culturelles

Etudes collectives encadrées de la 1^{ère} primaire à la 2^{ème} secondaire
Etudes en chambres individuelles encadrées à partir de la 3^{ème} secondaire



Été comme hiver, l'internat, c'est super !

**Les inscriptions en 1^{ère} secondaire
ont repris depuis le 29 avril !**

**Une offre complète d'enseignement
de la maternelle à la 7^{ème} secondaire !**

www.ardh.be
Implantation Herbuchenne : 082/22.25.65

direction@ardh.be
Implantation Sax : 082/22.24.43



**sprls Bacq Bernard
On s'occupe de "toit" !**

rue du Redeau, 58
5530 Yvoir
0494 243 774

www.bacq-bernard.be
<https://www.youtube.com/watch?v=5R3UxnAL1Ug>

**Membre du
Top Team
Eternit**

Toitures Pignons
Charpentes
Plate-forme
Réparations
Zingueries
Corniches et PVC
Devis GRATUIT

Plusieurs
références
dans la région

CB Concept spdl

**Piscines béton et polyester,
spas et aménagements extérieurs**



Rue de la Bonne Auberge 2 - 5530 Yvoir
Tel : 082/401266 - 0485/735455

www.cbconcept.be



**Prêt-à-porter
féminin**

rue de la Bonne Auberge 2 - Yvoir
082/40 12 66 - 0471/86 25 36
boutiquelespritk@gmail.com

L'Esprit K

Lundi *sur rendez-vous*
Mardi *sur rendez-vous*
Mercredi *10h - 19h*
Jeudi *10h - 19h*
Vendredi *10h - 19h*
Samedi *10h - 18h*
Dimanche
1 sur 2 *10h - 14h*



MULTISERVICES

Votre courtier en travaux



*Pour tous vos travaux de rénovations,
un seul interlocuteur*

MB MULTISERVICES

*MBMultiservices est spécialisée dans les travaux
de rénovation :*
Terrassement • Electricité, domotique • Chauffage
Sanitaire • Ventilation • Plafonnage • Carrelage
Menuiserie intérieure • Maçonnerie
Pose de plaque en plâtre, cloison...
Toiture • Isolation

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

rue du Chaurlis, 46 • 5340 GESVES
0474 11 00 96 • 0495 38 23 51
info@mb-multiservices.be
www.mb-multiservices.be



Enseignement par immersion (Godinne)
Activité Art d'expression



Collège de Godinne-Burnot Internat mixte

Enseignement Général et Technique de Transition
(Education physique et Sciences appliquées)

Renseignements et inscriptions :

082 61 04 00
www.godinne.be
Secondaire, Primaire
et Internat mixte

082 42 01 90
www.burnot.be
Secondaire, Primaire
et Maternelle



L'électricité à un nom

FERONT

Electricité FERONT sprl
5530 DURNAL

☐ **Panneaux photovoltaïques**

+32(0)475/972 358
E-mail : contact@electricite-feront.be

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseillère en communication,
Mme Marielle Mossiat se fera un plaisir de vous rencontrer.
0498 / 883 895

**TOITURES
CHARPENTES
ZINGUERIE
BARDAGES
PLATE-FORME EPDM**

**LUC
DELHAYE**

083/69 90 34

DURNAL

rue Bonny d'Auban 33
www.toitures-luc-delhaye.be

**VINCENT
DERMOUT**

MACHINES HORTICOLES ET FORESTIÈRES - Vente et réparation

VINCENT DERMOUT
RUE FOSTRIE 40 • 5530 EVREHAILLES - YVOIR
082/61.12.33 • WWW.DERMOUTVINCENT.BE
OUVERT TOUS LES JOURS SAUF CONGÉ LE MARDI ET DIMANCHE

STIHL 599€ **499€** TONDEUSE THERMIQUE RM 448TC

AMBROGIO ROBOT A PARTIR DE **1750€** POUR 1100 M²

AMBROGIO ROBOT L35 DELUXE

STIHL 1199€ **999€** TONDEUSE ROBOT RMI 422

GTM 499€ TONDEUSE GTM500 SP1 C

GTM PROFESSIONAL

Conditions de vente en magasin